

VILLE DE MAUBOURGUET

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 28 mars 2013

Etaient présents : MM. GUILHAS, NADAL, Mme BAUDOIN, M. DOUSSAU, Mme GUILLOIN MARIENVAL, MM. MENJOULOU, ESTANGOY, MANHES, Mmes LARROUQUE, Mme DUBERTRAND, Mr RENARD, Mmes COUZIER, DE BRITO, DELACROIX, DIDDEN et CLAUDE. Etait absent : M. LAMOTHE (pouvoir à M. DOUSSAU)

Secrétaire de séance : M. ESTANGOY

Le procès verbal de la séance du 14 février 2013 est approuvé à l'unanimité.

Approbation des comptes de gestion 2012

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion _ budget commune, service eau assainissement, lotissement et zone industrielle.

Adoptée à l'unanimité

Approbation des comptes administratif 2012

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs _ budget commune, service eau assainissement, lotissement et zone industrielle.

Adoptée à l'unanimité

Présentation agrégée des comptes administratifs

SECTION	BP 2012	CA 2012
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	5 405 184,68 €	4 102 404,63 €
RECETTES	5 481 743,68 €	3 215 952,34 €
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	3 961 727,00 €	2 503 043,03 €
RECETTES	4 377 893,55 €	4 036 780,30 €

Vote des budgets 2013

Le Conseil Municipal approuve les budgets _ budget commune, service eau assainissement, lotissement et zone industrielle.

Adoptée à l'unanimité

Vote des taux des taxes directes locales

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2013 de la façon suivante :

- taxe d'habitation 18,65 %
- taxe sur le foncier bâti 14.01 %
- taxe sur le foncier non bâti 58.19 %
- cotisation foncière des entreprises 30.04 %

Adoptée à l'unanimité

Participation et cotisations organismes de regroupement

Le Conseil Municipal contribue au titre de l'exercice 2013 aux organismes figurant ci-après.

Adoptée à l'unanimité

AGEDI : 1 650,00
 AFR Sombrun : 2,92
 AFR Larreule : 12,69
 Participation gestion GESPE : 378,54
 SDE annuités communales : 45 116,89
 Syndicat intercommunal à vocation scolaire du collège Jean Jaurès de Maubourguet - SIVOS : 1 028,80
 Syndicat intercommunal des transports scolaires des élèves de l'ensemble scolaire de Vic en Bigorre : 1 245,20
 SPA : 1 224,50
 OGEC Ecole Jeanne d'Arc 15 000,00

Répartition des subventions aux associations

Le Conseil Municipal attribue les subventions figurant ci-après.

Adoptée à l'unanimité

AAPPMA 800
 ADIL 535
 ADMR 1 600
 Association municipale d'actions culturelles 5 000
 Accueil hébergement "le Vallon" 100
 AGRILAND 700
 Amicale du personnel 500
 Amicale Lieutenants de Louveterie 80
 Association de soutien aux jeunes sapeurs-pompiers du Val d'Adour 150
 Association Prévention Routière 150
 Association "l'oiseau bleu" 400
 Association l'Eveil (crèche Maubourguet) 43 860
 Centre de loisirs 192 124
 CIDFF 500
 Comité des fêtes de L'Echez 300
 Comité directeur du SOM 29 000
 Compagnie les Nezbulleuses 200
 CROIX ROUGE 400
 DETENTE ET LOISIRS 100
 France ADOT 65 200
 GRAND PRIX CYCLISTE 1 600
 Le Laurier Rose 100
 LES ENFANTS DE MAUBOURGUET 11 000
 MAUBOURGUET TOROS 8 000
 Société Nationale d'entraide de la Médaille Militaire 150
 OCCE 65 920
 OFFICE DE TOURISME 1 000
 RENCONTRES EN VAL D'ADOUR 150
 Restos du cœur 150

Saint Hubert Club de l'Adour	650
SECOURS CATHOLIQUE	400
SOLIDARITE	400
COLLECTIF RIVAGES	300
SOM RUGBY 1	400
TAROT CLUB75	
THEATRE DES 7 CHANDELLES	6 500
UCAM 1	500
UNION CHORALE POPULAIRE	2 000
VVOLTAJ	800
LIGUE CONTRE LE CANCER	300
BANQUE ALIMENTAIRE H-P	200
CLIC GERONTOLOGIE	150
ADAC 3	875
Solidarité internationale Bénin / Eclaireurs et éclaireuses de France	200

Conventions avec les associations dont le montant est supérieur à 23000 €

Le Conseil Municipal décide d'approuver les conventions à passer avec le Centre de Loisirs, le SOM Comité Directeur et l'association Eveil qui bénéficient d'une subvention supérieure à 23 000 euros

Adoptée à l'unanimité

Fonds de solidarité logement

Le Conseil Municipal décide de verser une contribution de 1257€ pour l'année 2013 au financement du FSL.

Adoptée à l'unanimité

Marché de travaux des allées Larbanès

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Routière des Pyrénées 65000 TARBES pour un montant de 308 021,00€HT pour l'opération réfection des allées Larbanès.

Adoptée à l'unanimité

Indemnité gardiennage de l'église

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'abbé Jean Jacques Barrère une indemnité pour le gardiennage de l'église de 474,22 € au titre de l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité

Fixation tarif préau Maison des associations

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif du préau de la Maison des associations à compter du 1er avril 2013 au montant de 80€/ manifestation pour les particuliers (gratuité pour les associations)

Adoptée à l'unanimité

Adhésion contrat d'assurance groupe pour les risques statutaires

Le Conseil Municipal de charger le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées de négocier un contrat groupe couvrant les risques statutaires pour les agents CNRACL et les agents IRCANTEC.

Adoptée à l'unanimité

Révision PLU - DE_2013_041

Le Conseil Municipal de prescrire la révision du PLU aux lieu-dit « Lascaves » situé en zone Ab du PLU et lieu dit Perry situé en zone A du PLU pour permettre la réalisation d'une installation de stockage de déchets inertes.

Adoptée à l'unanimité

Demande subvention F.A.R

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention 27000 € au titre du programme triennal du Fonds d'aménagement rural (FAR) pour un coût total de travaux de 71 514 € HT.

Adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 22 heures 30.